Grand Poitiers Communauté urbaine

Qualité de l'eau

Pour tout connaître sur la qualité de l'eau dans Grand Poitiers et en Poitou-Charentes, consultez le site
Ministère des solidarités et de la Santé (https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau)

LA QUALITE DE L'EAU AU ROBINET

A l'échelle nationale, l'eau potable présente des traces de résidus de pesticide, le chlorothalonil R471811.

Sur le territoire des 13 communes historiques de Grand Poitiers, l'eau desservie dépasse, par endroits, les normes de qualité mais ne présente, pour autant, pas de risque sanitaire à ce jour. Elle est donc consommable sans restriction de consommation.

L'arrêté n° 2023/ARS/DD86-PSPSE/45 du 11 septembre 2023 accorde à Grand Potiers, pour une durée de trois ans, une dérogation pour distribuer de l'eau destinée à la consommation humaine dépassant la limite de qualité du métabolite R471811 du chlorothalonil et de la somme des pesticides.

Le chlorothalonil en questions

De quoi parle-t-on ?

De récentes analyses effectuées sur l'ensemble des ressources en eau du département ont mis en évidence la présence d'un résidu de pesticide, le chlorothalonil R471811*. Celui-ci est présent, plus largement, sur le territoire national.

Qu'est-ce que le chlorothalonil ?

Le chlorothalonil est un fongicide utilisé par la profession agricole dite conventionnelle. Depuis 2020, son utilisation est interdite en France et dans toute l'Union Européenne. Cependant, on retrouve des traces des molécules issues de sa dégradation (appelées résidus ou métabolites) dans les sols et les ressources en eau.

Sur les communes de Béruges, Biard, Buxerolles, Chasseneuil-du-Poitou, Croutelle, Migné-Auxances, Montamisé, Poitiers, Saint-Benoît et Vouneuil-sous-Biard, on relève un taux de chlorothalonil R471811 compris entre 0,1 et 0,9 microgramme/litre.

- Entre 0,1 et 3 microgrammes de chlorothalonil R471811 par litre, même si la qualité de l'eau n'est pas optimale, vous pouvez la boire. Bien qu'elle dépasse le "seuil réglementaire de qualité" fixé à 0,1 microgramme/litre, elle est en-dessous de la valeur sanitaire fixée à 3 microgramme/litre pour cette molécule, ce qui n'engendre pas de restriction de consommation.

Sur les communes de Fontaine-le-Comte, Ligugé, Mignaloux-Beauvoir, on relève un taux de chlorothalonil inférieur à 0,1 microgramme/litre.

- A moins de 0,1 microgrammes de chlorothalonil par litre, l'eau desservie répond bien à la valeur réglementaire de qualité.

Où puis-je récupérer les résultats d'analyse de ma commune ?

L'ensemble des résultats d'analyses sont disponibles sur les sites du Ministère de la Santé et de Grand Poitiers :

- https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau (https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau)

Puis-je continuer à utiliser l'eau du robinet comme d'habitude ?

Vous pouvez boire l'eau du robinet comme habituellement. Aucune restriction d'usage n'est prononcée, même pour les personnes dites vulnérables.

Que dit la dérogation sur la valeur limite de consommation?

La valeur limite en dessous de laquelle l'eau peut être consommée est de 3 microgrammes/litre (valeur sanitaire fixée par le haut conseil de la santé publique). Les limites fixées dans le cadre de la dérogation sont des valeurs proches des concentrations observées, en tenant compte des fluctuations possibles.

Aujourd'hui, le taux de chlorothalonil R471811 relevé dans le réseau d'eau géré par Grand Poitiers est compris entre 0 et 0,9 microgrammes/litre.

Que fait Grand Poitiers par rapport à cette situation ?

Grand Poitiers procède à des analyses régulières pour vérifier la qualité de l'eau desservie. En lien avec ses partenaires et les services de l'Etat, des actions de long terme seront nécessaires pour passer en-dessous de la valeur de 0,1 microgramme/litre dans les communes dépassant actuellement cette norme.

- Actions engagées :
  - Suivi renforcé des eaux brutes et traitées tous les mois
  - Optimisation du traitement par charbon actif en poudre à l'usine de Bellejouanne (essais de dosage)
  - Modulation des prélèvements entre captages pour abaisser la concentration
- Actions à venir :
  - Partenariat avec l'Université de Poitiers sur l'optimisation du traitement à Bellejouanne (2023/2024)
  - Recherche du chlorothalonil R471811 dans les ressources non encore exploitées pour vérifier leur exploitabilité (2023/2024)
  - Adaptation de la filière de traitement de Bellejouanne suivant le résultat des essais (2025/2026)

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :
Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi